**Accord-cadre n° AOO-2024-001**

**CERTIFICATION DES COMPTES ET SERVICES ANNEXES**

**CADRE DE RÉPONSES TECHNIQUES**

**APPEL D'OFFRES OUVERT**

|  |  |
| --- | --- |
| **Nom du soumissionnaire** |  |

Le rôle du cadre de réponses technique est de pouvoir juger la valeur de l’offre en ayant de la visibilité sur l’organisation et les moyens spécifiques que le candidat s’engagera à dédier à l’exécution du marché.

Le document doit être cohérent, rédigé d’une façon personnalisée pour le marché tout en étant conforme aux exigences explicitées dans le dossier de consultation.

Son niveau de qualité ainsi que la qualité et la cohérence des informations qui y sont transmises seront des éléments déterminants dans l’analyse de l’offre.

**Le cadre de réponse technique est un document contractuel.**

Le titulaire ne devra, en aucun cas, modifier les prestations prévues dans les cahiers des clauses ou les pièces particulières. Les renvois au mémoire technique doivent être précis (page, paragraphe). Tout renvoi non ciblé précisément pourra ne pas être pris en compte dans l’analyse.

# Critère 2 : Adaptation de la méthodologie au contexte de l’établissement

|  |
| --- |
| **Sous-critère n° 1 : Compréhension de la réglementation applicable, des enjeux des prestations et du contexte, proposition d’actions spécifiques adaptées au contexte de l’établissement (25 %)** |
| Réponse du soumissionnaire : |
| **Sous-critère n°2 : Organisation proposée pour la durée du mandat et description des actions envisagées pour les diverses phases d’une mission de certification. Pour chacune de ces phases, le candidat précisera le calendrier et la durée des phases, les interlocuteurs du pouvoir adjudicateur qui seront mobilisés et les documents qui devront être mis à disposition, ainsi que les restitutions ou livrables à chaque étape + description des actions envisagées pour tenir les impératifs de délais d’arrêté des comptes, en termes de calendrier d’intervention et de coordination avec le pouvoir adjudicateur, de possibilités d’intervention lors de pré-clôtures ou clôtures intermédiaires qui seraient mises en œuvre par le pouvoir adjudicateur (les dates seront communiquées aux prestataires) (40 %)** |
| Réponse du soumissionnaire : |
| **Sous-critère n° 3 : Qualité des livrables et restitutions remis à chaque étape de la mission à l’acheteur (30 %)** |
| Réponse du soumissionnaire : |
| **Sous-critère n° 4 : Méthode de travail mise en place lors de la réalisation des SACC et calendrier proposé (5 %)** |
| Réponse du soumissionnaire : |

# Critère 3 : stabilité et qualifications des équipes dédiées pour la réalisation des prestations (40 %)

|  |
| --- |
| **Sous-critère n°1 : Compétences professionnelles et formation des auditeurs, notamment, degré de connaissance par les auditeurs des établissements de l’enseignement supérieur et/ou de recherche (publics ou privés) et proportion d’auditeurs seniors et juniors (40 %)** |
| Réponse du soumissionnaire : |
| **Sous-critère n°2 : Connaissance, maîtrise et autonomie dans l’utilisation du système d’information financier et comptable GFC-COCKTAIL pour la réalisation des extractions et éditions nécessaires au travail de certification (40 %)** |
| Réponse du soumissionnaire : |
| **Sous-critère n° 3 : Moyens mis en œuvre pour stabiliser l’équipe affectée et présentation des moyens mis en œuvre en cas de remplacement et/ou modification de l’équipe (20 %)** |
| Réponse du soumissionnaire : |

# Critère 4 : Développement durable (10 %)

|  |
| --- |
| **Moyen mis en œuvre pour développer une démarche de développement durable dans le cadre de la mission (10 %)** |
| Réponse du soumissionnaire : |